



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE
D'OUVRAGE POUR LA RENOVATION
ENERGETIQUE DE L'EGLISE NOTRE DAME DE
VINCENNES**

**DÉCISION N° DM-26-174
EN DATE DU 20 MAI 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-26-228 en date du 31 mars 2026 déléguant Monsieur Nicolas LECOMTE, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives au cadre de vie, aux mobilités et à l'inclusion.

CONSIDÉRANT l'offre de la société NEPSEN, pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, dans le cadre de la rénovation énergétique de l'église Notre Dame de Vincennes ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société NEPSEN Agence Paris Est sise 8 rue Charles Pathé à Vincennes, représentée par Mme Enora BOULLE responsable, dûment habilitée à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 14 400 € HT (17 280,00 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, des
mobilités et de l'inclusion,

Signé

Nicolas LECOMTE

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télerecours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260520-lmc1H14273H1-AR
Date de réception en Préfecture : 20/05/2026
Date de Publication : 20/05/2026